COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CAMPAGNE DE CAUX
Département de Seine-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Arrêté le 28 juillet 2021

Règlement graphique
1/19000e
Atlas communal des risques et nuisances

ve2a
gamay
guy tales conseil

RISQUES D'INONDATION

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement
- Indice d'origine karstique (bêtoire, zone d'infiltration)

RISQUE CAVITES

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

NUISANCES SONORES

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre*

FOND DE PLAN

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.
Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.